



DÉCLARATION DE NOTRE IDENTITÉ COOPÉRATIVE

INTRODUCTION

L'organisation que nous appelons aujourd'hui Co-operators a vu le jour en 1945 et a été inspirée par les agriculteurs, les agricultrices et les membres des caisses d'épargne et de crédit qui cherchaient à se protéger et à protéger leur collectivité lorsque la couverture d'assurance traditionnelle était insuffisante. La forte croissance enregistrée depuis lors nous a permis d'atteindre plus d'un million de clientes et clients répartis dans tout le Canada. Comme nos fondateurs et les pionniers de Rochdale avant eux, nous sommes d'avis que la propriété coopérative des entreprises économiques ouvre la voie à une économie juste et équitable et à une société plus harmonieuse. Comme le souhaitent nos fondateurs, nous cherchons à exprimer pleinement notre identité coopérative dans tous les aspects de notre gouvernance et de nos activités.

Aucune coopérative désireuse de résister aux forces de l'isomorphisme – l'imitation des sociétés appartenant à des investisseurs – et de l'érosion progressive de sa raison d'être sociale ne peut se permettre de confier son identité coopérative à un seul service ou à son seul conseil d'administration. En adoptant cette déclaration, nous voulons que nos gestionnaires et les membres de notre personnel comprennent ce que signifie pour nous être une coopérative. En démontrant comment nous respectons les valeurs et les principes figurant dans la *Déclaration sur l'identité coopérative* de l'Alliance coopérative internationale, nous espérons inspirer l'ensemble des membres de la communauté de Co-operators à continuer de donner vie à ces valeurs et principes dans notre propre domaine d'activité, au profit de nos nombreuses parties prenantes.

DÉCLARATION DE NOTRE IDENTITÉ COOPÉRATIVE

Le Groupe Co-operators limitée fait la déclaration suivante :

Définition

Les membres de Co-operators – un groupe de coopératives et d'autres organisations contrôlées démocratiquement – ont uni leurs forces pour se protéger et assurer leur sécurité financière, ainsi que celle de leurs membres et de la population canadienne en général. Nous nous efforçons de faire en sorte que nos produits et services répondent aux besoins en constante évolution de notre clientèle, qu'ils soient abordables et accessibles, qu'ils bénéficient aussi aux personnes mal servies ou marginalisées et qu'ils soient proposés à des conditions équitables.

Valeurs

Le maintien de notre structure organisationnelle, de nos pratiques de gouvernance et de nos offres commerciales est une valeur que nous partageons avec toutes les coopératives. Nous avons à cœur d'agir de façon responsable, de faire preuve d'intégrité, ainsi que de faire nôtre et de célébrer la diversité canadienne.

Principes

1 Adhésion volontaire et ouverte

La propriété de Co-operators est confiée à des coopératives et à des organisations animées des mêmes valeurs, qui croient fermement en notre immuable raison d'être et comprennent que nous existons pour le bien de ceux et celles qui utilisent nos services, les membres et les non-membres. Notre structure nous lie étroitement au mouvement coopératif dans son ensemble. L'adhésion est ouverte à toute coopérative ou entité similaire fonctionnant selon le principe coopératif, qui peut bénéficier de nos services, qui est disposée à promouvoir Co-operators et qui répond à toute autre condition d'adhésion approuvée par le conseil d'administration et les membres.

2 Contrôle démocratique exercé par les membres

Le contrôle de Co-operators est partagé démocratiquement entre les membres, chaque membre ayant le droit de nommer deux personnes déléguées avec droit de vote – chacune disposant d'une voix – pour assister aux réunions des membres. Chaque membre appartient à un ou plusieurs groupements régionaux qui se réunissent au moins deux fois par année. Les régions reçoivent des rapports du conseil d'administration et de la direction, font le point sur l'évolution de l'environnement externe et participent aux discussions sur la stratégie. Elles donnent leur avis et leurs conseils, font part de leurs préoccupations concernant la conduite de l'entreprise et proposent des candidates et candidats pour les élections au conseil. Des sondages effectués régulièrement auprès des membres et des examens périodiques de notre structure démocratique contribuent à ce que les besoins de nos membres soient satisfaits et leurs voix entendues. Nous souhaitons que notre conseil d'administration et l'ensemble des personnes déléguées soient le reflet de la riche diversité de la société canadienne et que les femmes y soient représentées également.

3 Participation économique des membres

Afin de garder une réserve de capital suffisante pour respecter les promesses faites à notre clientèle, peu importe l'évolution de la conjoncture, pour financer notre croissance et notre perfectionnement et pour satisfaire aux exigences des autorités de réglementation, nous conservons chaque année une grande partie de nos bénéfices nets. Les nouveaux membres achètent une part de valeur nominale et paient une cotisation unique. Les parts de membre constituent le plus petit pourcentage de notre capital total. Nous ne payons aucun rendement sur ces parts, qui sont émises et rachetées à leur valeur nominale. Les membres peuvent faire l'acquisition de parts de placement qui sont assorties d'un rendement aux taux du marché, mais ne disposent pas de droits de vote. Une prime de fidélisation, accordée à la discrétion du conseil, est versée périodiquement aux membres pour les remercier de leur appui à l'entreprise et de leurs efforts visant à promouvoir nos services.

4 Autonomie et indépendance

Co-operators est une société canadienne. Les bénéfices nets, y compris ceux générés par les services fournis aux titulaires de police avec participation, constituent la majeure partie de notre capital, alors que celui provenant de sources externes n'en représente qu'une petite partie. Les prestataires de capitaux extérieurs ne participent pas au contrôle de l'organisation. Nous exerçons nos activités dans des domaines réglementés – l'assurance et la gestion des placements – et nous faisons l'objet d'une surveillance gouvernementale considérable. C'est en veillant attentivement au respect de la réglementation, en assurant la progression de notre rentabilité et en augmentant constamment notre capital grâce à la conservation de la majeure partie de nos bénéfices que nous préservons notre autonomie et notre indépendance.

5 Éducation, formation et information

Notre identité et notre réussite continuent en tant que coopérative dépendent de nos gestionnaires et du nombre grandissant des membres de notre personnel maîtrisant bien la théorie et la pratique de la coopération. À cette fin, les employés et employées doivent tous et toutes suivre une formation sur ce que signifie être une coopérative, et un soutien matériel est offert à ceux et celles qui souhaitent approfondir leurs connaissances grâce à des études avancées en gestion des coopératives. Une formation sur la différence coopérative est offerte à notre groupe de représentants et représentantes autonomes. Nous encourageons les membres du personnel et du conseil d'administration à transmettre les connaissances de notre organisation et à les enrichir en assumant, à titre bénévole, des fonctions de direction au sein d'associations et de réseaux coopératifs. Grâce à un éventail d'activités de mentorat et d'éducation, nous familiarisons les délégués et déléguées de nos membres ainsi que notre conseil d'administration actuel avec notre raison d'être et notre histoire, nous les outillons pour leur permettre de mieux assumer leurs responsabilités et nous les aidons à se préparer pour les fonctions de direction auxquelles ces personnes aspirent. Pour sensibiliser la prochaine génération au potentiel des coopératives, nous mettons sur pied des programmes périodiques à l'intention des jeunes, nous finançons, parrainons et appuyons des camps coopératifs pour les jeunes, et nous nous joignons à d'autres parties prenantes pour financer l'enseignement coopératif et la recherche au niveau postsecondaire. Par l'intermédiaire d'un programme actif de relations gouvernementales, nous valorisons l'avantage coopératif auprès des leaders d'opinion et des responsables des politiques du gouvernement.

6 Coopération entre les coopératives

Dans la société que nos fondateurs avaient imaginée, la pratique de la coopération se devait d'être répandue, et tous les Canadiens et Canadiennes devaient en profiter. Sous leur direction, nous avons participé dès les premiers jours au mouvement coopératif élargi, nous avons établi des relations commerciales avec d'autres coopératives et nous avons offert conseils et assistance pour ouvrir de nouveaux secteurs à la coopération. Notre solidité financière nous a permis de poursuivre ce travail important, qui prend aujourd'hui de nombreuses formes : c'est avec fierté que nous appartenons et payons des cotisations à des associations de coopératives et de mutuelles sur le plan provincial, fédéral et international. Nous parrainons des événements et des programmes mis en place par nos membres et d'autres coopératives. Les primes de fidélisation que nous versons aux membres contribuent de manière significative à la stabilité de nos organisations membres de moindre envergure. De plus, grâce à des conseils techniques, à des subventions et à notre participation à des fonds de placement, nous soutenons la création de nouvelles coopératives au Canada et à l'étranger, et nous favorisons la croissance et le développement de celles qui sont déjà établies.

Notre participation au mouvement coopératif dans son ensemble va bien au-delà du soutien financier. Nous établissons des liens avec des coopératives et des mutuelles d'autres pays, et apprenons d'elles tout en partageant notre propre expérience. Ici, nous nous intéressons vivement aux aspirations et aux enjeux de nos membres, et nous appuyons leurs efforts de revendication chaque fois que nous le pouvons. Les membres de notre conseil d'administration, la haute direction et d'autres employés et employées cherchent des occasions de prendre part à des fonctions de direction et à des activités d'associations coopératives à tous les niveaux. Lorsqu'on nous le demande, nous participons à la bonne gouvernance des programmes et des instituts d'enseignement coopératif. En nous appuyant sur l'expérience et les compétences approfondies de notre personnel, nous communiquons généreusement nos pratiques exemplaires et nos conseils à nos membres et à d'autres coopératives. Grâce à nos rencontres et événements à l'échelle régionale, nos membres côtoient des secteurs coopératifs qui leur sont moins familiers et tissent des liens solides avec eux.

Dans le domaine commercial, nous aspirons à devenir l'assureur et le gestionnaire de placements de choix pour les coopératives et les caisses d'épargne et de crédit canadiennes, offrant des produits et des services adaptés à ce marché. En partenariat avec nos membres, nous concevons et mettons en œuvre des programmes adaptés aux besoins de leurs membres, contribuant ainsi à accroître leur valeur à leurs yeux. Dans la mesure du possible, nous favorisons les coopératives dans nos pratiques d'approvisionnement et nous présentons leurs produits.

Notre participation financière et toute autre contribution dans le secteur élargi des coopératives et des mutuelles sont régies par des politiques et des budgets approuvés par le conseil d'administration.

7 Engagement envers la communauté

En introduisant le modèle coopératif dans le monde de l'assurance, nos fondateurs ont cherché à apporter protection et sécurité financière aux personnes dont les besoins étaient non satisfaits ou mal satisfaits par le marché existant. Dès le début, ils ont servi leurs propres membres et la communauté dans son ensemble. Bien des décennies plus tard, leur vision d'origine de notre raison d'être sociale perdure, et un souci du développement durable et de la résilience de la communauté élargie - locale et mondiale - imprègne tous les aspects de nos activités.

En tant que compagnie d'assurance, nous considérons les utilisateurs et utilisatrices de nos produits et services comme des parties prenantes de premier plan. Nous assurons une présence dans toutes les régions du pays où nos services sont nécessaires et où nous pouvons exercer nos activités avec succès. Nous sortons des marchés difficiles ou nous retirons des produits du marché uniquement en dernier recours, lorsque nous n'entrevoions plus la voie vers la viabilité. Au besoin, nous faisons pression sur les gouvernements pour qu'ils adoptent des cadres réglementaires qui protègent les consommateurs et consommatrices, renforcent la sécurité du public et contribuent à rendre les services d'assurance essentiels plus abordables.

Dans l'ensemble de nos opérations, nous visons à réduire le plus possible notre empreinte carbone et notre empiètement sur l'environnement naturel. Nous cherchons à être un levier pour une société résiliente et durable en sensibilisant davantage notre clientèle aux choix durables, en commercialisant de nouveaux produits, y compris des produits conçus pour des populations non desservies ou mal desservies, en aidant nos représentants et représentantes autonomes à adopter des pratiques environnementales responsables, en incitant d'autres parties prenantes, privées et publiques, à jouer leur rôle dans l'immense effort nécessaire pour atténuer les changements climatiques et s'y adapter, et, enfin, en nous joignant à d'autres pour plaider en faveur de politiques publiques qui accéléreront la transition vers une économie à zéro émissions nettes.

En tant qu'investisseur et conseiller en placements, nous gérons nos fonds et ceux qui nous sont confiés de manière responsable, c'est-à-dire en évitant ou en atténuant le risque, tout en recherchant des rendements financiers qui nous permettent de proposer des prix concurrentiels et abordables pour nos produits et services. Une part croissante de nos actifs est investie dans des placements qui soutiennent la transition vers une économie à zéro émissions nettes ou qui versent des dividendes environnementaux et sociaux mesurables pour compléter des rendements financiers concurrentiels.

En tant qu'employeur, nous savons que la mobilisation du personnel est essentielle à notre réussite commerciale et à la réalisation de notre raison d'être sociale. Nous nous efforçons d'adopter des pratiques progressistes dans le secteur des ressources humaines, qui sont exemptes de préjugés et de discrimination et qui cadrent bien avec nos valeurs éthiques et coopératives. Nous favorisons la sécurité financière de notre effectif grâce à des programmes de rémunération qui reconnaissent la valeur inhérente de tout travail effectué pour Co-operators et la nécessité pour tout le personnel de gagner un salaire décent, qui assurent une équité interne raisonnable et qui garantissent que les personnes accomplissant un travail de valeur égale sont rétribuées de façon juste et équitable. Nos programmes d'avantages sociaux visent à aider les membres du personnel et leur famille à payer les coûts liés aux soins de santé, à la sécurité financière et au mieux-être et à subvenir à leurs besoins et à ceux des personnes à leur charge après leur retraite du marché du travail. Les programmes de congés parentaux et familiaux favorisent à la fois la participation des parents en milieu de travail et le partage des responsabilités familiales à la maison. Nous avons à cœur de constituer un effectif inclusif qui reflète toute la diversité de la société canadienne et de veiller au traitement équitable et à l'avancement des groupes sous-représentés.

En tant qu'entreprise citoyenne responsable, nous respectons à la fois l'esprit et la lettre de la loi et nous appuyons la gouvernance efficace de notre société, la prestation de services publics et les programmes qui réduisent les inégalités sociales, grâce aux impôts que nous payons volontairement. De plus, nous donnons généreusement à des causes locales dans les collectivités où notre présence est importante et nous plaillons en faveur d'une politique publique saine dans les domaines qui touchent à nos activités.

En tant que partenaire communautaire, nous favorisons le développement de collectivités saines, sécuritaires et résilientes grâce à des partenariats stratégiques et à des initiatives de bénévolat, souvent avec la participation active de notre personnel et de notre groupe de représentants et représentantes. Par l'intermédiaire de notre fondation communautaire, nous soutenons le développement économique local et les initiatives qui favorisent l'inclusion sociale et l'autonomisation des personnes défavorisées en raison de leur état de santé, ou de leur statut social ou économique.